

# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Maire de la Commune de Lothey du 19 juin 2024 il sera procédé à une enquête publique préalable à la délivrance du permis d'aménager portant sur les travaux d'affouillement et d'exhaussement du sol nécessaires au projet d'aménagement d'un site d'entrepôt et de bureaux porté par la société COOP PROFESSIONNELS ARTISANS BOIS (COPAB) sur la commune de Lothey, pour une durée de 30 jours consécutifs du **16 juillet 2024 à 09 H 00 au 19 août 2024 à 17 H 00**.

L'enquête publique a pour objet la délivrance du **permis d'aménager (PA 0291422300001) relatif aux travaux d'affouillement et d'exhaussement du sol nécessaires au projet d'aménagement d'un site d'entrepôt et de bureaux porté par la société COOP PROFESSIONNELS ARTISANS BOIS (COPAB)**. Le projet prévoit la construction de bâtiments dont la surface de plancher est supérieure à 40 000 m<sup>2</sup>. La superficie du terrain d'assiette est supérieure à 10 ha. Conformément au code de l'urbanisme, les différents bâtiments prévus dans le cadre du projet seront soumis à permis de construire. L'étude d'impact, présente dans le dossier d'enquête publique relative au permis d'aménager sera jointe aux différentes demandes de permis de construire, celle-ci portant sur l'ensemble de l'opération.

Ce projet est soumis à évaluation environnementale. La demande de permis d'aménager comprend une étude d'impact et son résumé non technique qui ont été soumis à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

A l'issue de l'enquête publique, le Maire de Lothey statuera par arrêté sur la demande de permis d'aménager (éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur).

La personne responsable du projet est la société COOP PROFESSIONNELS ARTISANS BOIS (COPAB) lieu-dit Roz An Guen 29520 SAINT-THOIS représentée par son Directeur Général Mario PECHINO. Toute information relative au projet pourra être demandée au 02 22 25 11 93.

Par décision en date du 11 juin 2024, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Monsieur Claude BAIL en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sur support papier pourra être consulté par toute personne intéressée aux

jours et heures habituels d'ouverture au siège de l'enquête publique : Mairie de Lothey, 8 place de la mairie 29190 Lothey. Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> et depuis un poste informatique en mairie de Lothey.

En outre, la copie du dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais.

Les observations et propositions du public pourront être:

-consignées dans un registre d'enquête tenu à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, à la mairie de Lothey 8 place de la mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

-adressées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête à l'adresse suivante : *Monsieur le Commissaire Enquêteur- Mairie de Lothey-8 place de la mairie 29190 Lothey*

-formulées par courriel à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur : [mairie.de.lothey@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.lothey@wanadoo.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, lors des permanences, qu'il assurera à la mairie de Lothey aux jours et horaires suivants :

Dates	Horaires	Lieu
16/07/2024	09:00 à 12:00	Mairie de Lothey
25/07/2024	14:00 à 17:00	Mairie de Lothey
06/08/2024	14:00 à 17:00	Mairie de Lothey
19/08/2024	14:00 à 17:00	Mairie de Lothey

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur établira un rapport et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Lothey ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> .